

La gestion quantitative de l'eau : Une question d'avenir Mieux connaître pour anticiper et mieux se prémunir

1 Pourquoi réaliser une étude de détermination du bilan quantitatif de la ressource en eau du territoire du SAGE de l'Arve ?

Dans certaines régions françaises (Sud, Sud-Ouest, Centre,...), le **partage de la ressource en eau** est un enjeu croissant. Bien qu'assez préservé de **pénuries d'eau importantes**, notre territoire apparaît vulnérable au regard de la multiplication des **arrêtés sécheresse** ces dernières années. Et les évolutions climatiques laissent craindre des **enjeux plus prononcés**. Mais pour nous, la **question à résoudre** concernera surtout le **partage de l'eau et l'équilibre entre les besoins des milieux et des activités humaines**

Dans le cadre de l'élaboration du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** de l'Arve, la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** a donc décidé d'approfondir la

connaissance de la **ressource en eau et de ses usages**.

C'est l'objet de cette étude ressource-besoin, qui repose sur un **bilan des prélèvements et des ressources disponibles**, souterraines (nappes,...) et superficielles (cours d'eau,...) Elle concerne **l'ensemble du territoire du SAGE de l'Arve**.

L'ambition de la CLE est d'**anticiper le partage de la ressource** et mieux se prémunir face à de **possibles pénuries** ou impact sur les milieux.

Cette étude est conduite par le **SM3A, structure porteuse du SAGE**, et sa réalisation technique est assurée par le bureau d'études **Safege**.

2 Les objectifs poursuivis et le déroulement de l'étude

L'**objectif de l'étude** est de mieux connaître la ressource en eau et les prélèvements à l'échelle des 106 communes du SAGE. Et ainsi permettre aux acteurs locaux de mieux connaître l'état actuel et les perspectives en termes de ressource en eau.

Pour produire ce bilan quantitatif, cette étude comporte plusieurs étapes visant à établir :

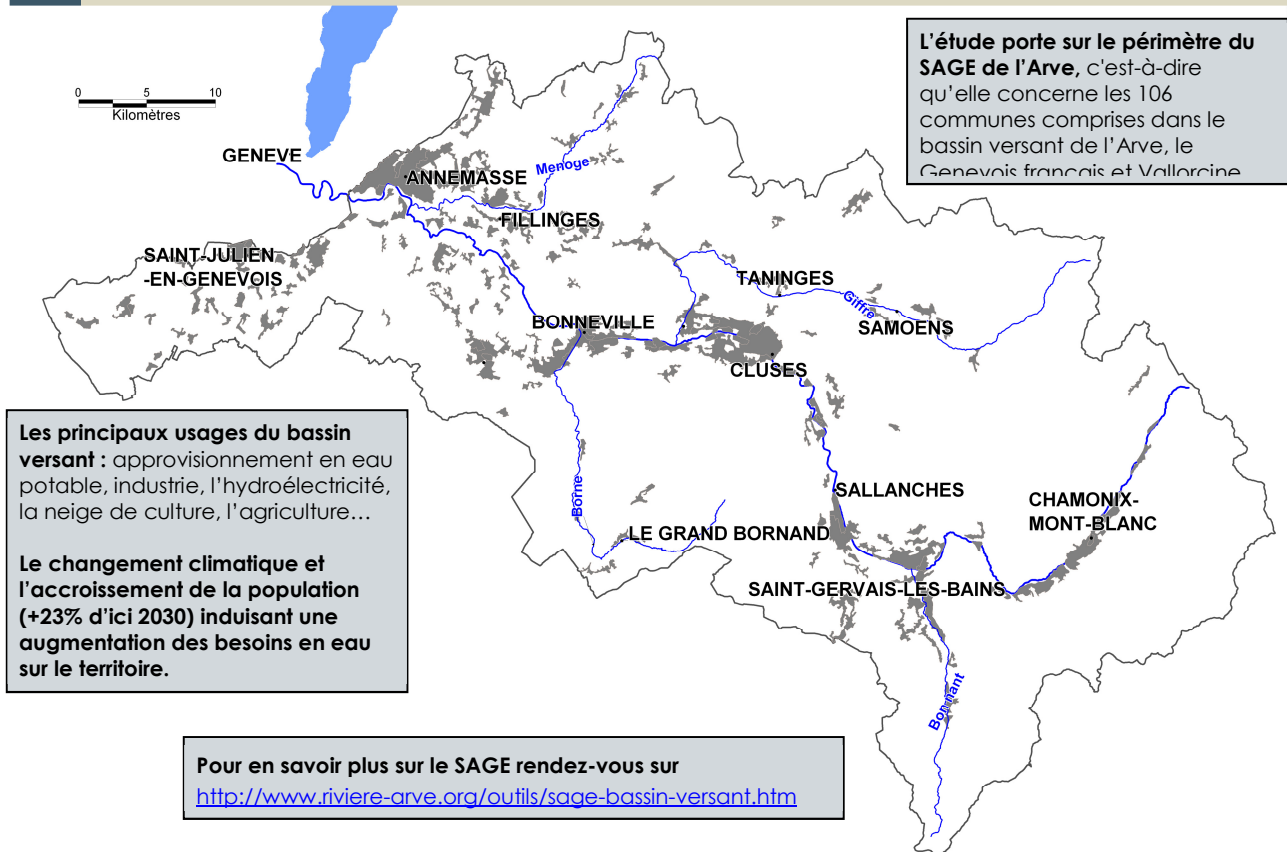
- un **bilan des usages** (recensement des prélèvements, besoins actuels et évolution...),
- un **diagnostic des ressources existantes** (quantification, localisation, modélisation, débits caractéristiques au cours de l'année...),
- des **bilans actuels ressource-besoin**,
- des **prospectives d'évolution ressources-besoin** (évolution pour 2020, 2030 et 2050 selon différents scénarios),
- des **débits d'objectifs** sur les bassins du Giffre et de l'Arve.

L'**étude se déroulera entre l'été 2012 et la fin 2013**, pour permettre la prise en compte de l'évolution des débits des cours d'eau suivant

les différentes saisons. Elle se déroulera en **plusieurs étapes successives** :



3 Le territoire de l'étude : le périmètre du SAGE de L'Arve



L'étude sera développée à différentes échelles complémentaires : du territoire du SAGE à des secteurs à enjeux, en passant par chaque grand sous-bassin versant (Giffre, Borne, Menoge, Genevois...).

4 Une démarche partenariale

L'étude se propose d'associer l'ensemble des acteurs investis dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Un comité de pilotage partenarial validera les principales phases de l'étude. Il est composé de membres de la CLE représentant des collectivités, les différents domaines d'activités (hydroélectricité, industrie, agriculture, tourisme...), de la pêche et de la protection de la nature ainsi que l'Agence de l'eau, des services de l'Etat, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), le Conseil général, le Conseil régional ...

→ Une implication des acteurs locaux

Pour que les résultats soient les plus représentatifs des enjeux du territoire et des attentes locales et pour favoriser leur appropriation, cette étude associera étroitement **les acteurs locaux intéressés** à

différents stades. Cette participation permettra également de valoriser leurs **connaissances** indispensables à la réalisation de cette étude.

Pour cela, des **réunions de concertation et des points d'informations** seront organisés à différents moments clefs de l'étude.

Si vous souhaitez vous impliquer d'avantage n'hésitez pas à contacter le SM3A.

→ Une information transparente

Par ailleurs, de **larges réunions d'information** permettront d'associer les représentants de l'ensemble des usages concernés à plusieurs phases de l'étude :

- lors du recueil des données,
- lors de la présentation des différents bilans ressources et prélèvements,
- lors de la restitution finale de l'étude.

Principaux partenaires :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Rhône-Alpes Région



établissement public du ministère
chargé du développement durable

Pour plus d'information :

Tanya Naville

SM3A

04 50 25 60 14

sage@sm3a.com